

République française
 Département de la
 Haute-Savoie
 Arrondissement de
 Thonon- Les- Bains
 Commune de
CERVENS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVEN

SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024 à 19 H 30

Convocation
 du 07/03/2023

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : - 13
 Quorum : ---- 07
Présents : --- 12
 Absents : ---- 01
 Pouvoirs : ---- 01
 Votants : ---- 13

VOTE

Pour : ----- 13
 Contre :----- 00
 Abstentions :-- 00

L'an deux mil vingt-quatre le dix-neuf mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVEN dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Étaient présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe/ DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent / KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/MASSON Thibault/ NOEL Ruta / PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : SANDRAL Linda donne pouvoir à Serge LEYDIER

Secrétaire de séance : KELLER Sophie

OBJET : Subventions 2024 accordées aux associations.

Subventions

LE MAIRE précise à l'assemblée qu'il convient de prendre une délibération spécifique pour les subventions listant les associations bénéficiaires et les montants qui leur sont alloués.

Délibération N°2024-13

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

⇒ DECIDE de l'octroi des montants de subventions aux associations suivant la liste ci-après :

- APE CERVEN-----5 560,00
- DONNEURS DE SANG----- 200,00
- FOYER RURAL ----- 27 000,00
- FSE BONS -----565,00
- PREVENTION ROUTIERE----- 150,00
- MEMOIRES ET PATRIMOINES ----- 800,00
- PERRIFUNGLISS -----416,00
- VELO CLUB EVIAN -----500,00

⇒ PRECISE que le montant total sera inscrit au chapitre 65 du budget 2024.

**Délibération Certifiée
 exécutoire,**

Télétransmise

Le : 29/03/2024

Reçue en Préfecture

Le : 29/03/2024

Mise en ligne sur le site
 de la commune

Le : 29/03/2024

Le Maire Gil THOMAS



Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Sophie KELLER

